

## IV

### LE CHATEAU

MOUSSY-LE-VIEUX va prendre une importance plus grande avec la construction du château actuel. Il y eut évidemment d'autres manoirs sur lesquels on reconstruisit. Ils furent pillés, incendiés par les Anglais, les Bourguignons ou les Espagnols.

Les archives du château donnent le nom de Madame de Cosse comme propriétaire, mais dans la liste des Seigneurs de VILLENEUVE, on ne trouve pas le nom de cette dame et, de plus, le château appartenait à Alexis d'ORLEANS, Marquis de ROTHELIN, Gouverneur de PORT-LOUIS, Comte de MOUSSY-LE-VIEIL et MOUSSY-LE-NEUF dès 1744. Mais le Marquis n'avait que la moitié des terres, l'autre moitié appartenait à son frère Charles d'ORLEANS de ROTHELIN, prêtre et abbé commanditaire de l'Abbaye de CORMEILLES. Il était de l'Académie Française (1591-1644). A sa mort, il légua ses biens à son frère. Le Domaine était estimé à 140.000 livres.

Alexis se maria en 1739 avec Marie Catherine Dorothée de Rocherolle de PONT-ST-PIERRE. Il eut d'elle trois enfants.

Quand Alexis décéda en 1764, Madame veuve d'Orléans afferma aussitôt le château, les fermes et les bois de Moussy au prix de 5.150 livres en argent.

Mais sur l'héritage, trois filles étaient en ligne ; Marcelle Henriette d'Orléans, Madame Charles Arnaud, épouse de Jules de Rohan de ROCHEFORT et Françoise Dorothée mineure, représentée par le Sieur Claude Maillot.

La palabre dut être serrée, ce n'est qu'en 1766 que, légalement et comme mineure émancipée, Françoise Dorothée devint propriétaire du château et des terres. Le vrai partage des biens dit la côte n° 10, fut ratifié le 4 juin 1772.

La succession fut fixée à 1.530.677 livres dont la moitié revint à la veuve.

Mais quelle déception eut Dorothée en constatant l'amenuisement de ses terres et leur disparition.

Françoise Dorothée était de sang royal. Elle descendait d'Agnès Sorel et de Charles VII. Nul doute qu'il y avait une certaine alliance amicale avec les Cosse-Brissac qui se traduira par un mariage. Et c'est sans doute sur le conseil du 7<sup>e</sup> Duc de Brissac qu'elle introduisit une requête de lettres de terriers auprès de Louis XVI pour récupérer tous ses biens, puisque beaucoup de ses terres ou de ses fermes avaient été volées ou détroussées.

En 1783, Louis XVI agira : "Tel est notre bon plaisir".

On signale un premier mariage en 1772, mais dont on ne trouve pas trace du nom du mari. Elle aurait été veuve en 1780.

On accédait au château par une allée bordée de peupliers. Des grilles, une cour pavée, à droite la basse-cour, un bâtiment et à gauche, la masse du château.

A l'intérieur, au rez-de-chaussée, un vestibule débouchant sur un bel escalier. A droite, un grand appartement (le salon actuel), un salon, une salle de billard et, accolée à l'extérieur, une chapelle où le curé, moyennant 300 livres par an, devait y dire la messe les dimanches et jours de fête. A l'intérieur, une tribune et six prie-Dieu en soie cramoisie.

A gauche, un office et, accolée à l'extérieur, une cuisine.

Au premier étage, huit chambres, plafonds à poutre. Deux pavillons épaulaient le château. Dans les combles, trois chambres de domestiques. Sur les côtés, devant, deux tours servant d'escaliers.

Derrière, un grand parc de quarante hectares, avec une vaste pièce d'eau et des jardins à la française et à l'anglaise. Les futaies servaient de grande glacière.



Château en 1983